



Parrainer un enfant, une solidarité de proximité

Lyon, le 23 avril 2018

## PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DE L'ASSOCIATION HORIZON PARRAINAGE DU 22 MARS 2018

Le 22 mars 2018, à 19 H, les membres de l'Association Horizon Parrainage se sont réunis en Assemblée Générale dans les locaux de l'UDAF DU RHONE, 12 B Rue Jean-Marie Chavant, 69007 Lyon, sur convocation de la Présidente, Mireille OGIER, effectuée par mail ou par simple lettre.

Il a été dressé une feuille de présence (15 pages numérotées de 1 à 15), qui a été signée par tous les membres de l'Assemblée Générale présents, à jour de cotisation, lors de leur entrée en séance.

Mireille OGIER préside la séance en sa qualité de Présidente de l'Association.

Le bureau de l'Assemblée ainsi constitué, la Présidente constate que 44 membres de l'Association à jour de cotisation sont présents ou représentés. Le quorum, correspondant à un quart des membres à jour de cotisation au 31/12/17 est atteint (soit un quorum de 32 sur un total de 128 membres). En conséquence, l'assemblée générale est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

La Présidente remercie toutes les personnes présentes à cette Assemblée Générale parmi les adhérents et invités. Un remerciement particulier est adressé à :

- L'UDAF, qui nous accueille toujours très amicalement dans ses locaux,
- Marie-Hélène GAUTHIER, Directrice du Pôle Adoption de la Métropole de Lyon et Mme Françoise PAQUET, Chef de service Placement familial de la Métropole.

Institutionnelles excusées : Mme Séverine ROBERT, Mme FAIVRE D'ARCIER, Chef de service MECS le Rucher et Mme Nathalie PERRIN GILBERT, Maire du 1<sup>er</sup> arrondissement.

Il s'agit de la 12<sup>ème</sup> Assemblée Générale de l'association. Suite à ce que nous avons évoqué l'année dernière nous organisons cette assemblée générale un soir de semaine pour tenter de satisfaire plus de membres.

La Présidente tient à la disposition des membres les documents suivants :

- La feuille de présence certifiée sincère et exacte par la secrétaire
- Les pouvoirs des membres représentés (28)
- Une copie de la lettre de convocation à l'assemblée générale
- Le rapport moral et le rapport d'activité
- Le rapport financier
- Le PV de l'Assemblée Générale Ordinaire du 11/02/2017



Parrainer un enfant, une solidarité de proximité

**Rappel de l'ordre du jour :**

- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire (AGO) du 11 février 2017
- Rapport moral de la Présidente
- Projet associatif 2018-2023
- Rapport d'activité 2017
- Rapport financier et approbation des comptes de l'exercice au 31/12/2017
- Démission des membres du Conseil d'Administration et élection des nouveaux membres
- Montant des cotisations 2018 et 2019
- Questions diverses

**I/ Le procès-verbal de l'AGO du 11 février 2017 est approuvé à l'unanimité**

**II/ Rapport moral de la Présidente**

Lecture est faite par Mireille OGIER.

Il n'y a pas de commentaire dans la salle suite à la lecture du rapport moral.

**III/ Le projet associatif 2018-2023**

Quelques exemplaires sont distribués. Le projet associatif peut être transmis en version électronique, sur demande,

Ce projet est le premier constitué depuis le démarrage de l'association. Il pose et réunit en un seul document les fondements de l'association. Il sera largement diffusé auprès de nos partenaires.

Mireille OGIER décline les 8 chapitres du projet :

**Préambule de la présidente**

- II – Horizon Parrainage : 13 ans d'histoire
- III – Valeurs et éthique de l'association
- IV – Vie et politique associative
- V – Le parrainage de proximité
- VI – Les commissions associatives
- VII – Les projets 2018/2023
- VIII – Conclusion de la présidente

Les 3 perspectives de l'association sur les cinq prochaines années :

- 1 - La construction d'une plateforme-ressources pour les filleul.e.s adolescents ou mineurs non accompagnés : Recherche d'un partenariat diversifié et de personnes ressources dans les domaines de la formation, l'insertion sociale et professionnelle, le conseil juridique, la santé, la culture, les loisirs.



Parrainer un enfant, une solidarité de proximité

- 2 - Le renforcement des équipes de bénévoles de compétence et de structure.
- 3 - La diversification des ressources financières auprès des partenariats publics et privés.

Le projet associatif est approuvé à l'unanimité.

#### **IV/ Le rapport d'activité 2017**

Marion SESSIECQ, salariée de l'association, commente le powerpoint sur les thèmes suivants :

- Gouvernance et organisation
- Activité et partenariats
- Communication et événements

##### **1/ Gouvernance et organisation**

L'association reste organisée autour de 3 grands pôles avec au centre le Bureau et le Conseil d'Administration :

- La commission des parrainages : Comité d'Admission des Parrainages (CAP) et la commission des référents
- Le pôle communication : Communication et médias avec la création du Comité d'animation
- La commission finance, avec la création du Comité de Collecte de Fonds (CCF)

Parmi nos ressources humaines, nous comptons : 173 parrains actifs, 47 bénévoles de compétences et de structure, 2 salariées à temps partiel et 1 jeune en service civique sur 8 mois.

En terme d'investissement, cela représente :

- 5 Conseils d'administration et 11 réunions de bureau
- 40 candidatures reçues en entretien
- 1 Commission finance et 2 comités de collecte de fonds
- 10 réunions CAP et 2 réunions des référents
- 5 cafés rencontres et 3 sorties thématiques
- 5 stands animés et 1 intervention en amphithéâtre

Ces travaux représentent 5 550 heures de bénévolat de structure, soit 3,5 ETP.

##### **2/ Activité autour du parrainage de proximité**

Françoise SALMON, coordinatrice des parrainages et membre du CA commente l'activité :

- 45 dossiers enfants en attente
- Une cinquantaine de candidats au parrainage. Sur les 30 candidatures de parrains/marraines retenues, 5 ont été refusées ou reportées.
- 154 parrainages accompagnés dont 26 mis en place cette année.
- 21 arrêts de parrainages, dont 10 sur lesquels l'association pourrait agir : difficultés entre la famille et le parrain.

Notre objectif : tenter de préserver notre action de prévention

uio  
LH



Parrainer un enfant, une solidarité de proximité

- 58 % des enfants parrainés ont une mesure spécifique (+2% par rapport à 2016), contre 42% pour lesquels nous agissons dans le cadre de la prévention. 38% d'entre eux ont 13 ans ou plus (plus d'1/3).

Cette augmentation de demandes pour des enfants provenant de la protection de l'enfance implique plus de temps de liaison entre l'enfant, la famille et les structures sociales et plus de temps d'accompagnement auprès des parrains.

- 1 parrainage sur 3 s'étend sur plus de 4 ans.
- Nous ne comptabilisons pas les parrainages après les 21 ans révolus du filleul. Cependant nombreux sont les parrains et marraines toujours en contact avec leur filleul.e. La mise en place d'un parrainage de proximité peut tisser des liens durables bien au-delà des dispositifs et du soutien des financements publics.

- 6 parrainages de mineurs non accompagnés (MNA) en cours et 8 demandes en attente. Les jeunes filles sont les plus représentées. Ceci peut s'expliquer par notre partenariat avec le Prado.

C'est davantage un parrainage citoyen au cours duquel le parrain accompagne le jeune dans sa connaissance du territoire, des outils et moyens disponibles pour l'aider dans son autonomie. L'association donne toutefois la priorité au parrainage classique « de cœur » qui fait partie de ses fondements.

- 216 parrains et marraines ayant une moyenne d'âge de 49 ans. Ils sont en couple (pour 54%), ou vivants seuls. L'action est souvent portée par des femmes (9% d'hommes).

- L'activité en 2017 a été très dynamique. En fin d'année, nous avons enregistré plusieurs départs parmi les bénévoles de compétences pour des raisons d'éloignement géographique et d'opportunités professionnelles.

### 3/ Communication et évènements

- Grands évènements auxquels nous avons participé :

- Conférence avec Le Grand Lyon
- Coopération avec France Parrainages dans nos campagnes de communication
- Appel d'offres auprès de la Fondation Monoprix et campagne de crowdfunding Ulule
- Salon Horizon Séniors

- Les retombées après les salons apparaissent sur le long terme. A ce jour, sur 3 à 4 jours de salon, nous obtenons une quinzaine de demandes de dossiers.

- Notre page Facebook nous ramène + de 99 vues par rapport à l'année dernière. La page est une première vitrine qui redirige vers notre site internet et améliore ainsi notre référencement.

- La newsletter, avec une fréquence de 5/6 par an, permet de maintenir un lien entre l'association et les membres de sa communauté.



Parrainer un enfant, une solidarité de proximité

- Nos partenaires, à la fois institutionnels, réseaux ou privés, nous avons permis de réduire notre déficit d'environ 10 000 euros.

Le rapport d'activité 2017 est approuvé à l'unanimité.

Intervention de Sophie BERNE, responsable de l'antenne de Villefranche s/Saône :

- 6 bénévoles dont 4 de compétences médico-socio-éducatives. Nous accueillons bientôt une 7<sup>ème</sup> bénévole à la retraite, psychologue de formation.
- 8 parrainages en cours.
- Participation au CAP à Lyon et pour la gestion administrative et la communication.
- 2 à 3 cafés rencontres par an
- Brocante du 1<sup>er</sup> mai organisée par le Rotary Club.

## VI/ Le rapport financier 2017

Annie CAMBIE, Trésorière de l'association nous présente le rapport financier :

### **1/ Charges, produits et résultats 2017**

Charges 2017 : 80 883 €

Dont frais de personnel : 66,75%, frais de fonctionnement : 24,48%, dotation aux amortissements : 8,39% et frais financiers : 0,38%

Produits 2017 : 59 148 €

Dont subventions : 77,16%, les dons : 15,56%, cotisations des adhérents : 6,35%, produits financiers : 1%

Soit un résultat de - 21 735 € (- 31 400 € en 2016).

### **2/ Détail des charges de fonctionnement et des subventions reçues**

Charges de fonctionnement : 19 705 €

Subventions : 45 642 €

### **3/ Evolution des charges et produits sur 3 ans**

- Evolution des charges :

- + 74,70% entre 2015 et 2016

- - 6,24% entre 2016 et 2017 (diminution des frais de communication et réduction du temps de travail de l'Assistante de gestion.

- Evolution des produits :

- - 36,68% entre 2015 et 2016

- + 7,92% entre 2016 et 2017 (apport de dons sur la campagne Fondation Monoprix/Ulule, ouverture à la participation des institutions au frais de gestion, et possibilité de dons via notre site internet).





Parrainer un enfant, une solidarité de proximité

Le rapport financier 2017 est approuvé à l'unanimité.

## **VI/ Constitution du Conseil d'Administration d'Horizon Parrainage**

- Ne se représentent pas : Marie Claire ALLOIN, Claire BENCHERIF, Véronique AUBEL, Jacques BELLET.
- Démission en cours d'année d'Evelyne JOLIVET.

Nous remercions tous nos collègues démissionnaires pour leur investissement sur le long terme et leur participation active.

- Membres sortants qui renouvellent leur candidature : Martine LIAUTAUD, Blandine PERRIER, Brigitte PERRONCEL et Pascale RICHIN.

- Nouvelles candidatures : Salhas MAMMAD, pour rejoindre le bureau au poste de trésorier en remplacement d'Annie CAMBIE et Bernard DUPUY pour intégrer le Comité de Collecte de Fonds (CCF).

Après la présentation orale de leurs motivations à rejoindre l'association, leur candidature est approuvée à l'unanimité.

### **Le conseil d'administration se compose donc des 13 personnes suivantes :**

- |   |                        |
|---|------------------------|
| - Abdelouahed BELMALIH (représentant les parents) | - Mireille OGIER       |
| - Sophie BERNE                                    | - Blandine PERRIER     |
| - Annie CAMBIE                                    | - Brigitte PERRONCEL   |
| - Bernard DUPUY                                   | - Isabelle PRIN-VIVIEN |
| - Martine LIAUTAUD                                | - Pascale RICHIN       |
| - Salhas MAMMAD                                   | - Françoise SALMON     |
| - Aline MARGERY                                   |                        |

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux membres. Le nouveau Conseil d'Administration se réunira à la fin de cette assemblée pour élire son bureau : président-e, vices-président-es, trésorier, et secrétaire.

## **VII/ Montant des cotisations 2018 et 2019**

Est mise en délibéré l'augmentation de la cotisation : proposition d'un montant de 38€ à compter du 1/01/2019. Elle se maintient à 5€ pour les parents.

L'augmentation de la cotisation passant de 35 € à 38 € pour 2019 est approuvée à l'unanimité.

Pour les adhésions entre octobre et décembre : la cotisation est ramenée à 20 €.



Parrainer un enfant, une solidarité de proximité

**VIII/ Questions diverses**

Pas de question.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 21h00. De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la Présidente et la Vice-Présidente.

Mireille OGIER  
Présidente

Martine LIAUTAUD  
Vice-Présidente